

Le Trou d'Athienville



~ Entre Seille et Sanon ~

Lorsque vous passez à Athienville, prenez le chemin qui va à la ferme de Ranzey et, à environ cinq cents mètres du village, vous verrez, à proximité immédiate du chemin, une sorte de mare, entourée de grillage, qui ne paie pas de mine.

Et pourtant, vous êtes en face d'une curiosité locale, voire d'une énigme. Vous êtes devant

LE TROU D'ATHIENVILLE, ou la grosse fontaine, ou encore " le trouw dé moûssu"



Lorsqu'en 1927, Edmond Delorme fit paraître son ouvrage "*Lunéville et son Arrondissement*", il a confronté les sources dont il disposait à ce qu'il a constaté sur le terrain, en payant de sa personne. Ne faut-il pas « *Quand de Lunéville, on se rend à Arracourt, chef-lieu de l'un de nos neuf cantons,...attendre le lendemain pour revenir à son point de départ et ... coucher en route.* » afin de « *Faire mieux connaître et plus chérir notre Petite Patrie.* » ?

Que voit-il, lorsqu'il passe à Athienville ?

« A quelques centaines de mètres du village, dans la prairie, se voit une fontaine, « *la Fontaine des Moussus ou Trou d'Athienville* », signalée sur les cartes. Ses résurgences se trouvent en bordure du chemin de la ferme de Ranzey. Elles sont au nombre de deux et proches l'une de l'autre.

Le plus gros bassin a 8 mètres de diamètre ; on le dit « sans fond ». Il donne 20 hectolitres d'eau à la minute, qu'il déverse dans le ruisseau de Ranzey, affluent du Moncel. L'eau est glacée et non potable. Je se sache pas qu'on en ait déterminé la provenance. La question intéresserait un spéléologue. Le deuxième bassin a surgi en légère élévation du premier. Sa profondeur est de 5 mètres et son débit moins considérable.

Le Trou d'Athienville est une de nos curiosités régionales. »



Au premier plan, le trou, à ne pas confondre avec l'étang artificiel se trouvant quelques mètres plus loin.

Quatre-vingt quatre ans plus tôt, l'historien Henri Lepage écrit dans son ouvrage "*Statistique de la Meurthe*" :

« Un phénomène assez remarquable se passa, il y a 40 ou 45 ans, à 500 pas environ, au couchant de cette commune. Pendant une année de sécheresse, on vit s'élançer tout à coup de terre, à une hauteur de près de 2 mètres, un jet d'eau qui s'affaissa promptement, mais continua néanmoins à jaillir du sol à gros bouillons. L'éruption avait d'abord eu lieu au milieu d'un chemin ; on boucha cette ouverture et l'on fit , avec des pierres, un conduit qui amenait les eaux dans un bassin creusé, au bord

de ce chemin ; dans une terre argileuse rougeâtre, et dont la superficie est plus élevée d'environ 2 mètres que le ruisseau qui coule à 80 pas de là environ, à travers des près dont, il y a 15 ou 20 ans, une partie pouvait être regardée comme des marais ; ce ruisseau, très faible avant d'avoir reçu les eaux de la fontaine, passe sous la cense de Ranzey, et va se joindre au Moncel, affluent de la Seille. Cette première éruption de la fontaine d'Athienville avait été précédée, à peu d'intervalle, de la disparition de plusieurs petites sources des environs. Telle qu'elle était alors, elle aurait suffi pour alimenter un moulin de dernière classe. L'eau était limpide, très fraîche, jaillissait avec impétuosité ; elle n'avait aucune qualité particulière.

Pendant l'été 1842, le fond du bassin s'est enfoncé, et il présente actuellement une ouverture de 2 m. de long sur 1 m. $\frac{1}{2}$ de large d'où l'eau, très limpide, s'élanche avec force en bouillonnant, et avec assez d'abondance pour, si on la retenait au moyen d'une digue, pouvoir remplir un petit étang, et faire facilement mouvoir la roue d'une usine. Malgré la sécheresse de l'année dernière, les prairies et quelques terres situées entre la fontaine et la cense de Ranzey, distante d'environ 1 kilom., étaient en partie inondées, et il n'y a pas de doute que l'on pourrait, à peu de frais, établir dans ces terrains des près où il serait facile de pratiquer d'avantageuses irrigations.



La fontaine, sur le cadastre de 1828, avant l'effondrement.

En considérant l'ouverture par laquelle sortent ces eaux, on voit d'abord une couche de terre argileuse rougeâtre et peut-être un peu ferrugineuse, qui peut avoir de 30 à 40 centimètres d'épaisseur ; puis on aperçoit un lit de pierres calcaire dont on ne peut distinguer l'épaisseur, et qui paraît déchiré et comme brisé par la dernière éruption des eaux ; quoiqu'on ne puisse pas l'assurer, il semble que ce banc de pierres calcaires est la voûte naturelle d'une caverne que les eaux ont remplie. On a plusieurs fois essayé de sonder la profondeur de cet abîme ; les résultats variables qu'on a obtenus paraissent indiquer que le fond du gouffre est inégal. Quelques personnes prétendent, ce qui est fort douteux, que les eaux, malgré leur fraîcheur et leur limpidité, sont ferrugineuses et ont une vertu purgative. Toutefois, il ne serait pas impossible qu'elles fussent chargées de quelques matières gypseuses ou séléniteuses, car, à 2 ou 3 kilomètres. de là, on trouve, près de Hincourt, écart d'Athienville, des carrières de plâtre mêlé à du gypse et à de la sélénite, d'un aspect fort remarquable.

M. le comte de Montureux , qui a bien voulu nous donner connaissance de ces particularités sur la fontaine d'Athienville, suppose, sans l'affirmer, que la caverne dont il paraît que ces eaux ont brisé la voûte, pourrait avoir autrefois été à sec et avoir communiqué avec les souterrains d'un château que les Templiers avaient non loin de là, et dont on a retrouvé quelques fondations en 1790.

Ce qui est plus probable et plus simple, c'est que ce phénomène a été produit par une modification naturelle et progressive du régime souterrain des eaux. »

En fait, on sait à Athienville que le *Trou* est apparu en septembre 1805, après une période de sécheresse, un peu plus tard donc que ce qu'indique H. Lepage, dans son ouvrage paru en 1843. Ce que le langage populaire qualifia rapidement de « *grosse fontaine* » ou en patois lorrain « *le trouw dé moussu* » (parce que l'eau arrivait « *bouillonnante* ») acquit une quarantaine d'années plus tard un prestige supplémentaire lorsque le plafond du bassin, vers lequel on avait canalisé l'eau, s'effondra sur un gouffre « *sans fond* ».

Les légendes peuvent naître, même au XIX^e siècle ; on dit que ce trou est un œil de mer ; un trou qui communique avec l'ancienne mer, à jamais disparue sous la terre, on dit aux enfants que s'ils tombent dans la conduite, ils se retrouveront en Chine.



Emplacement de la fontaine, de la maison-forte et de l'ancien village "Ville la Jue".

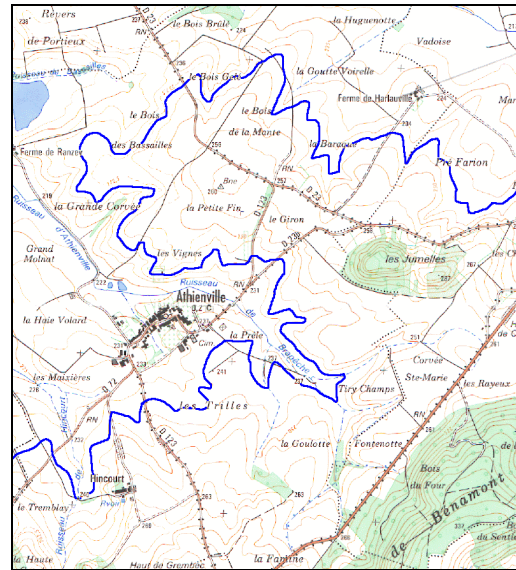
Plus dramatique encore, au jour du Jugement Dernier, la fontaine s'effondrera et avalera la terre autour d'elle, les villages d'Athienville et de Bezange-la-Grande seront alors détruits ou noyés et il ne demeurera plus que la ferme de Hincourt (autrefois hameau d'une certaine importance) perchée sur sa colline.

Ce qui donnerait le scénario-catastrophe représenté ci-contre, avec un niveau de l'eau atteignant 240 mètres au-dessus de la mer. Ci-dessous, carte I.G.N., au 1/25 000^e actuelle avec cette limite de 240 m.

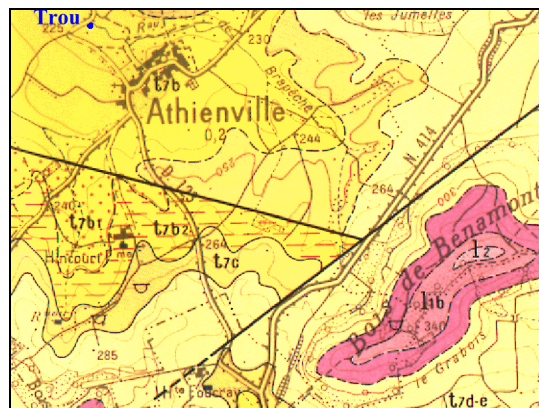
On peut, évidemment, s'amuser à la lecture d'une telle légende. Cependant, cette légende présente d'étranges résonances avec les caractéristiques scientifiques établies par la géologie.

Pendant la plus grande partie de l'ère secondaire (230 millions à 70 millions d'années), la Lorraine est sous les mers, elle émerge avec l'ère tertiaire. Pendant un temps, les eaux de la « mer germanique » avancent et reculent, accumulent les sédiments, battent un littoral situé dans notre région, comme en atteste les gisements de sel gemme et de gypse.

Nos marnes irisées datent de 210 millions d'années environ, c'est l'époque du Keuper, elle-même époque du Trias germanique du début de l'ère secondaire (230 à 200 millions d'années). Keuper est un mot du dialecte des carrières allemands pour désigner des argiles rouges et vertes à gypse.



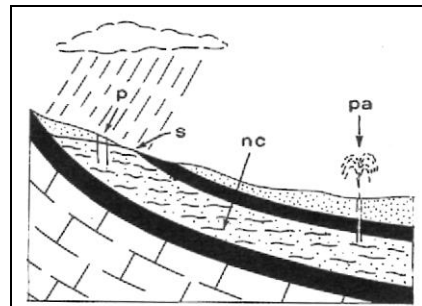
Avec l'ère tertiaire, les couches sédimentaires du Secondaire vont être érodées et subir une intense altération sous l'effet de la gélifraction et des eaux de ruissellement, avec des différences sensibles selon la nature des couches ; couches tendres de sables et d'argiles, couches dures des calcaires. Le paysage lorrain, où alternent côtes, plateaux et plaines est le résultat de cette évolution.



Carte géologique, 1/50 000, BRGM

Ces considérations géologiques ne nous éloignent pas, comme on pourrait le penser, du " Trou d'Athienville " ; il ne faut pas chercher ailleurs que dans la nature du sous-sol l'explication du phénomène. Le site d'Athienville est implanté sur une couche de marnes du Keuper moyen, qui peut atteindre une hauteur de quelques mètres, cette couche atteint près de quinze mètres près de Hincourt qui repose sur du grès à roseaux, grès argileux micacé. La couche de marnes repose sur une couche de dolomie. Notons qu'Arracourt, la Haute et la Basse Foucray, Valhey et Bathélemont se sont implantés sur l'affleurement de l'extrémité ou d'un bandeau de dolomie d'Elie de Beaumont (calcaire magnésien blanc à grisâtre), à la différence d'Athienville. Il peut arriver que les marnes et/ou la dolomie s'affaissent par appel au vide que crée l'érosion ou les ruissellements et la zone du châtelet, plus ou moins marécageuse, était propice à un tel événement. Cet affaissement a dû libérer une nappe ou une rivière piégée sous la couche de calcaire et/ou de marnes. L'hypothèse d'une rivière souterraine est peu crédible, il faudrait pour

cela que le site relève d'un milieu karstique comme les Causses, relief essentiellement calcaire. Par contre, le *Trou* correspond vraisemblablement à une sorte de puits artésien où l'eau d'une nappe d'eau souterraine captive, en partie située à un niveau supérieur, jaillit lorsque l'opportunité géologique se présente. En l'absence d'un sondage géologique local et d'une analyse de l'eau, il s'agit de la conjecture la plus plausible. Le *Trou* se situe dans une sorte de cuvette, à 222 mètres au-dessus de la mer, bordée par les reliefs voisins, bois de Serres (324 m.), bois de Bénamont (340 m.), les Jumelles (287 m.). Cet ensemble constitue un cadre qui plaide en faveur de l'hypothèse ci-dessus. L'importance du débit et sa régularité indiquent, évidemment, que la nappe d'eau est importante. Dans les années cinquante, une équipe de pompiers a essayé, en vain, d'assécher le *Trou*. Ci-dessus, coupe géologique d'un puits artésien (Dictionnaire de Géologie, A. Foucault et J.F. Raoult, Ed. Masson).



artésien (puits -)

La fig. représente une coupe géologique (en noir, terrains imperméables). La pluie alimente une nappe d'eau souterraine en partie libre (à gauche) et dans laquelle on peut creuser des puits ordinaires (p) et d'où s'échappent des sources (s). Elle est en partie captive (à droite, nc) et un forage fait alors monter ou même jaillir l'eau (pa : puits artésien).

Lorsque la forteresse d'Athienville fut détruite en 1350 par l'évêque de Metz, et vraisemblablement en même temps l'ancien village, *Ville la Jue*, situé entre le châtelet et la fontaine née en 1805, les habitants eurent la sagesse de reconstruire leur village à cinq cents mètres de là et surtout quelques mètres plus haut.

Aujourd'hui, le deuxième trou a disparu, il ne reste donc que le trou originel, sous l'aspect innocent d'une mare formant un rectangle approximatif, aux deux coins Est arrondis, de 12 mètres sur 6,6. En l'absence d'une étude plus poussée, une partie de ce qui précède reste du domaine des conjectures, il reste des points d'interrogation que seule une étude scientifique pourrait lever. La présente monographie a seulement pour objectif de mieux faire connaître cette curiosité locale qu'est *le trou d'Athienville*.



Bibliographie :

Histoire : *Lunéville et son arrondissement*, E. Delorme, 1927, réédition Laffite Reprints, 1977, *Statistique de la Meurthe*, H. Lepage, 1843, réédition Berger-Levrault, 1978, *Châteaux et maisons fortes en Lorraine*, G. Giuliani, Documents d'archéologie française, n°33, 1992.
Géologie : *Lorraine Champagne*, J. Hilly et B. Haguénauer, Ed. Masson, 1979, *Géologie Lorraine*, B. et C. Haguénauer, Ed. Mars et Mercure, Wettolsheim, 1980.

N. B. : Les photographies illustrant cet article ont été prises le 15 janvier 2000, date de rédaction. La carte I.G.N. (3515 O, Einville-au-Jard) ci-dessous est imprécise ; le trou originel, qui borde le chemin, n'est pas indiqué.



Carte I.G.N., échelle portée ici à 1/10000°. Le site est sur le premier 2 de la cote 222.

